

ALBIGNY

SUR SAÔNE

Village des Monts d'Or



61
LE MAG MUNICIPAL
PRINTEMPS 2023



Dossier

BUDGET 2023



TRADITION ET SUCCÈS DE LA CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES

Du soleil, de la bonne humeur et des rires pour la traditionnelle chasse aux œufs organisée le 9 avril par le Conseil Municipal des Enfants.

Plus d'un millier d'œufs avait été caché par les cloches de Pâques dans les buissons, les haies et les parterres du parc de l'Accueil en cette belle matinée de printemps.

Les petits Albignolais, accompagnés de leurs parents étaient venus nombreux dénicher leur trésor en chocolat ! Monsieur Lapin était là pour offrir aux plus petits des œufs en chocolat en complément de leurs trouvailles. La conteuse du village était venue en Kamicyclette avec dans son panier des œufs, des poules, des histoires, des comptines et des chansons !

Les deux œufs en or, donnant droit chacun à un superbe œuf en chocolat ont bien été trouvés et au nom de la commune, le Maire a offert aux enfants du CME un œuf en chocolat pour les remercier de l'organisation de cette belle manifestation familiale !

Vote du budget primitif 2023

**Chères Albignolaises,
chers Albignolais, chers amis,**

L'adoption du budget primitif est un temps fort dans la vie d'une collectivité locale : c'est chose faite pour l'exercice 2023 depuis le 6 avril dernier.

Au delà des dépenses obligatoires imposées par une réglementation en perpétuelle évolution, l'entretien de notre patrimoine bâti et végétal, la gestion de personnel ou le bon fonctionnement des services, il nous faut composer avec l'inflation et la hausse des coûts de l'énergie et des matières premières, qui ont déjà et vont continuer à fortement impacter nos dépenses de fonctionnement mais aussi d'investissement.

La recherche de subventions pour financer nos projets est devenue incontournable ainsi que les opérations qui permettent de réaliser des économies d'énergies tout en s'inscrivant dans une démarche écoresponsable.

Pour autant, ce budget s'inscrit dans une dynamique positive! Il témoigne par ses investissements des ambitions que la majorité municipale et moi-même portons pour Albigny : continuer à promouvoir les valeurs de proximité et de solidarité qui sont le fil rouge de notre action.

Que ce soit dans les secteurs de l'enfance et de la petite enfance, des bâtiments ou de l'aménagement urbain, la préservation du cadre de vie ou encore dans le développement de l'offre culturelle, nous poursuivrons, cette année encore,

notre action à l'image des années précédentes grâce à une gestion attentive et ce **toujours sans augmentation des taux de fiscalité locale.**

Au-delà de ce budget responsable et confiant, c'est aussi votre énergie positive, votre engagement citoyen et votre civisme dans les actes les plus élémentaires du quotidien qui nous permettront, tous ensemble, de bien vivre, ensemble.

Cela ne se fera pas non plus sans l'engagement sans faille des associations albignolaises que nous accompagnons au quotidien et sur les événements plus exceptionnels qu'elles portent cette année encore, en augmentant le budget qui leur est dédié.

Des plus jeunes du Conseil Municipal des Enfants à nos aînés du Club des Jours Heureux, nous détenons tous les clefs de la réussite pour notre village comme en témoignent les deux superbes journées de mars passées en compagnie des habitants de Ringsheim, notre commune jumelle en Allemagne, pour nos 30 ans d'amitié.

Permettez-moi également de remercier tous les agents des différents services municipaux pour leur implication au quotidien : ils sont la cheville ouvrière de nos actions. Sans eux, nous ne pourrions pas mener à bien nos projets et assurer les missions journalières de service public mais aussi les interventions d'urgence.



En feuilletant ce Mag, vous pourrez faire connaissance avec Sophie Eymard, notre nouvelle Directrice des Services et Herlander Lourenço, notre nouveau Responsable des services techniques. Nous leur souhaitons la bienvenue sur la commune !

Enfin, j'aimerais une nouvelle fois remercier les élus municipaux qui m'entourent pour leur action efficace et volontaire pour faire avancer notre commune avec toutes et tous les mêmes objectifs : vivre sereinement, ensemble, dans une commune dynamique, animée, agréable et solidaire.

Bien à vous,

**Yves Chipier
Maire**



1 — **Inauguration des Voies lyonnaises.** 25 janvier, inauguration du 1^{er} tronçon de la Ligne 3 des Voies lyonnaises reliant Givors à Quincieux, en présence de Bruno Bernard, Président de la Métropole. La Ligne 3 desservira les gares du Val de Saône, Saint-Germain-au-Mont-d'Or, Albigny-Neuville, Couzon-au-Mont-d'Or et Collonges-Fontaines avant de rejoindre Vaise. 2 — **Le CME et la LPO.** Le 4 février, une séance du CME sur le thème de la biodiversité et de l'optimisme avec les représentants de la LPO. Au programme, sensibilisation, conseils, partage d'expérience... Une séance à l'initiative de la commune ! 3 — **Pégase.** Défilé de printemps organisé par l'Association des Parents d'Élèves. 4 — **6^e Dan.** 17 Mars 2023, une belle cérémonie de remise de la ceinture de 6^e dan à Stéphane Micollet, organisée par le Judo Club Albigny. 5 — **Pianissimes vendredi 7 avril à EHSP.** Le Duo Heredis en concert, dans le cadre des Pianissimes, une 1^{re} sur la commune. Entre tradition et modernité, le duo violoncelle et piano a conté l'histoire de Robert et Clara Schumann et celle de Ludwig van Beethoven, à l'aide des pièces entraînantes, amoureuses et remplies de fantaisie. Une réussite !

30 ANS DE JUMELAGE

entre Albigny-sur-Saône et Ringsheim



“

Vive Albigny,
Vive Ringsheim,
Vive le Jumelage !
Rendez-vous l'an
prochain
en Allemagne. ”



Festivités et amitié partagées

Les Amis du Jumelage Albigny Ringsheim ont célébré avec succès les 30 ans d'amitié entre nos deux communes, les 11 et 12 mars derniers.

Yves Chipier, le Maire et Denise Bony, la Présidente des Amis du Jumelage accompagnés du Comité, d'élus, de familles d'accueil et de familles albignolaises ont accueilli, le temps du week-end, une soixantaine de nos amis allemands de Ringsheim, Pascal Weber le Maire de la ville, Christa Mutz la Présidente du Comité, les Amis du Jumelage, l'Harmonie de Ringsheim, une délégation des pompiers et des familles.

Les groupes de Musique Loisirs Albigny et l'Harmonie Musikkapelle Ringsheim ont animé les festivités, de même que la chorale et la Country d'Albigny Danse !



Au programme du week-end

🕒 Samedi

- Après-midi animé par les groupes du MLA avec les Twins alias "The Duperray's Band" et "Opération Musique" par l'Harmonie de Musikkapelle Ringsheim et la chorale d'Albigny danse. Musique et chant, langage universel dépassant frontières et générations !
- Soirée de gala plus de 170 personnes réunies à l'Espace Henri Saint-Pierre. Une superbe soirée festive et dansante pour l'ensemble des convives !





🕒 Dimanche

- Matinée d'inauguration de la fresque de la bibliothèque, l'occasion d'apprécier un an de travail des élèves de CM2 encadrés par leur professeur Charlotte Duperey et l'artiste albignolaise Catherine Guyot. Un très beau résultat apprécié par le public venu en nombre !
- Visite des pompiers de Ringsheim à leurs homologues de la Caserne d'Albigny Couzon Saint-Romain, un moment fort nourri d'échanges. Et quoi de mieux pour conforter les liens que de les inviter à l'inauguration de leur future caserne en Allemagne l'année prochaine !

Retour à l'Espace Henri Saint-Pierre pour une représentation de Country d'Albigny Danse, un temps plus swing et jazzy par le groupe AMAJ de MLA puis un magnifique répertoire par l'Harmonie Musikkapelle Ringsheim. L'occasion pour Yves Chipier de diriger l'Harmonie en lieu et place de son chef d'orchestre. Un moment sympathique de joie et de bonne humeur !

Plus de 200 convives ont participé à l'animation et aux festivités de ce week-end d'amitié et de partage parfaitement orchestré par les Amis du Jumelage, aidés par le soutien financier et logistique de la Commune. Merci aux Fonds Citoyen Franco-Allemand pour sa contribution financière.

Vive Albigny, Vive Ringsheim, Vive le Jumelage !

Rendez-vous l'an prochain en Allemagne. —



MORCEAUX CHOISIS !

Les petits Albignois racontent leur participation aux cérémonies du jumelage et leur visite de l'exposition du Centre Hospitalier Gériatrique.

Leïa

WE du jumelage
11 & 12 mars 2023

Ce WE été super cool. A 14h nous papa et moi sommes allés à la salle Henri St Pierre pour rencontrer les Allemands. Il y avait des petits concert il y avait des Ringelblumen et des Albigois. Ensuite les CM2 présent sont montés sur scène et ont reçu un sac de bombons après le chapeaux. A 17h30 jusque à 19h nous sommes restés et nous avons discuté. Les allemands se sont posés. Ils étaient très drôles et nous sommes allés au gala. Le dimanche à 10h nous sommes allés à la bibliothèque et nous avons coupé le ruban. Ensuite nous avons mangé à 12h à la salle Henri St Pierre.

15 mars expo bibliothèque EPHAD

Nous sommes allés à la bibliothèque nous avons rencontré trois dames Marie Beranger, Marie Charmon et je ne me rappelle plus. Elle nous ont expliqué leur expo: c'était plein de photos il y avait des portraits très jolis. Elles ont expliqué que c'était super joyeux c'était super bien. Nous leur avons expliqué notre français.

s'appelle Ringelblumen. Ont leur a présenté une fresque que nous avons fait, ils ont fait des dessin que ont a copier sur la mur de la bibliothèque. Ont a prié 1 ans pour la faire.

14 mars

expo bibliothèque
EPHAD

Il y a des personnes âgées qui sont venue à la bibliothèque qui était à l'EPHAD et ces personnes âgées ont fait des activités. Pour leurs montrer quelles sont belle et fort et bien.

Elles ont parlé avec nous et elles nous ont fait chanté des chansons. Nous leur avons montré la fresque.

ISHAK

Melissa

WE du jumelage
11 & 12 mars 2023

C'est l'un des plus beaux WE que j'ai jamais vécu.

11/03/23 à 15h: Je suis allée à la salle Henri St Pierre. Il y avait très peu de monde. J'ai rencontré Marie, Marie, Angéline, Marie, Lisa, Lisa, Dorine, Sarah et Marie. Elles m'ont expliqué que l'expo venait pour une loi. Après le moment du jumelage, on est allé au festival avec le jumelage et la découverte de la fresque et il y a eu des jeux de découverte. Les autres ont été très intéressés et ils ont demandé des questions. Les autres ont été très intéressés et ils ont demandé des questions. Les autres ont été très intéressés et ils ont demandé des questions.

12/03/23: 13h30: Nous sommes allés à la salle Henri St Pierre pour manger un déjeuner. Après cela, les Allemands étaient très drôles. J'ai rencontré Larre et Stéphanie. Larre nous a fait connaître pendant son temps sur son téléphone. Lisa et Marie étaient très amicales et elles étaient très intéressées. Elles ont proposé de jouer avec lui qui nous ont à jouer 1h.



CENTRE HOSPITALIER GÉRIATRIQUE Colloque de la Filière Gérontologique



Depuis 2011, le CHG est porteur de la filière gérontologique Lyon-Nord qui regroupe les acteurs des structures sanitaires (HCL-CHG-CH Neuville) et médico-sociales (SAAD-EHPAD...), les professionnels libéraux (CPTS), la Métropole de Lyon (MdML) et les communes (CCAS) du territoire de santé Lyon-Nord dont celui du Val de Saône.

La filière propose des temps d'échange d'expertise et de pratique qui permettent aux professionnels d'innover dans les prises en charge auprès des personnes âgées du territoire.

Le 1^{er} colloque de la filière gérontologique s'est tenu le 2 mars au CHG. Il a rassemblé 25 professionnels de structure sanitaires et médico-sociales du territoire. À la pause méridienne, une équipe du CHG constituée d'une psychologue clinicienne et d'une psychomotricienne a exposé une action thérapeutique pour restaurer l'estime de soi des personnes accueillies au sein des EHPAD d'Albigny.

Les notions sur les stéréotypes de la vision de la personne âgée dans les représentations des individus et plus généralement de la société ont été interrogées. Grâce à l'utilisation de différents supports, les massages, la relaxation, le mime ou la photographie, l'équipe du CHG a montré le rôle essentiel des professionnels des établissements comme substitut du regard perdu sur les personnes âgées dans notre société. —

L'ACTION THÉRAPEUTIQUE DU CHG devient une exposition itinérante

Une exposition "Le grand âge en lumière" à découvrir à la bibliothèque d'Albigny depuis le 7 mars et jusqu'au 30 avril.

Le vernissage a eu lieu le 18 mars en présence d'Yves Chipier, Maire et Vice-président du conseil de surveillance du CHG, Amiel Grignard, Directrice du CHG, Maryline Saint-Cyr, Adjointe à la culture et Présidente du conseil de surveillance du CHG, Loriane Paccaud, psychologue clinicienne du CHG, accompagnés d'élus de la commune, de représentants des enseignants et d'Albignolais venus pour l'occasion.

Loriane Paccaud a expliqué ce projet thérapeutique réalisé en collaboration avec madame Fanny Tranchant, psychomotricienne du CHG et madame Gosia Bonningue, photographe. Un projet qui a permis aux résidents de se "redécouvrir" de manière positive et ludique.



Cette exposition a donné lieu à un bon moment intergénérationnel d'échanges et d'animation entre les résidents photographiés et les élèves de CE2 et CM2 de l'école d'Albigny.

Le CHG se réjouit de cette fructueuse collaboration avec la commune qui participe à l'évolution du regard de la société à l'égard de nos aînés. —

CYRIELLE VOILLEMONT MÉDECIN GÉNÉRALISTE Rejoint le cabinet médical d'Albigny



Cyrielle connaît déjà bien la patientèle d'Albigny puisqu'elle remplace régulièrement les médecins en vacances depuis 2019. Originnaire de Haute-Marne, issue d'une famille du monde agricole, elle a eu un coup de cœur pour la commune, son cadre verdoyant et sa population. Elle est ravie de sa collaboration et apprécie particulièrement la bonne entente entre tous les professionnels du cabinet. La Municipalité lui souhaite une bonne installation. —

Plus d'infos :

Consultations sur rendez-vous de 9 h à 12 h 30 :

- **lundi et jeudi matin dans le cabinet du docteur Bernard,**
- **mardi matin dans le bureau du docteur Gérardet,**
- **mercredi matin dans le cabinet du docteur Ladous.**

Prises de rendez-vous sur Doctolib ou par téléphone auprès de la secrétaire du cabinet tous les matins de 8 h à 11 h 30 au : 04 78 91 70 39.

Les docteurs Catherine Bernard de Villeneuve, Emmanuel Gérardet et Chloé Ladous du cabinet médical situé sur l'Esplanade Daniel Sarrabat, ont accueilli en janvier une nouvelle jeune médecin généraliste collaboratrice de 33 ans, Cyrielle Voillemont.



HORAIRES

Docteur Catherine Bernard de Villeneuve :

Rendez-vous sur Doctolib ou au :
04 78 91 70 39
Consultations : Mardi, mercredi et vendredi.

Docteur Emmanuel Gérardet :

Rendez-vous sur Doctolib ou au :
04 72 02 70 77
Consultations : Lundi, mercredi, jeudi et vendredi.

Docteur Chloé Ladous :

Rendez-vous sur Doctolib ou au :
04 78 91 58 34
Consultations : Lundi, mardi, jeudi et vendredi.



Le cabinet médical est ouvert le samedi matin, les médecins assurent une permanence à tour de rôle.

UNIS DANS LE LIEN ET LA SOLIDARITÉ...

Insertion, urgence sociale, démarches administratives, accompagnement des seniors ou des personnes vulnérables, lutte contre l'isolement et l'exclusion... les missions du CCAS (Centre Communal d'Action Social) sont nombreuses.

Bien qu'elle soit souvent résumée à l'action envers les seniors et s'il est vrai que le CCAS les accompagne pour leur faciliter la vie, l'action sociale communale ne s'arrête pas là et concerne tous les âges et toutes les populations.

Le CCAS est là pour porter une oreille attentive aux difficultés de chacun. La Mairie remercie ses membres qui, de façon confidentielle et discrète, accompagnent les Albignolais qui en ont besoin.



CONSEILLER NUMÉRIQUE Rendre l'informatique accessible à tous

Mercredi 3 mai	Mercredi 17 mai	Mercredi 31 mai	Mercredi 14 juin	Mercredi 28 juin
Atelier collectif De 14h à 16h	Atelier collectif De 14h à 16h	Atelier collectif De 14h à 16h	Atelier collectif De 14h à 16h	Atelier collectif De 14h à 16h
Arnaques en ligne, Comment S'en protéger ?	Recherche d'emploi, CV + LM, postuler en ligne	Apprendre le traitement de texte avec word	Création d'album photos, affiches, flyers... avec canva	Démarches administratives dématérialisées
Permanence pour 1 RDV de 16h à 17h	Permanence pour 1 RDV de 16h à 17h	Permanence pour 1 RDV de 16h à 17h	Permanence pour 1 RDV de 16h à 17h	Permanence pour 1 RDV de 16h à 17h

BON À SAVOIR

Le conseiller numérique est aussi à votre écoute pour une aide personnalisée, tous les autres mercredis après-midi, sur rendez-vous au : 04 78 91 31 38. —

MA COMMUNE MA SANTÉ Réunion publique

► **Lundi 22 mai à 14 h 30**
Salle du Lavoir centre-bourg d'Albigny

Votre commune se mobilise pour votre santé et votre pouvoir d'achat. Le CCAS a signé une convention de partenariat associatif avec l'association ACTIOM qui permet de bénéficier d'une mutuelle à tarifs négociés. Ce dispositif s'adresse à tous les habitants de la commune, jeunes sans emploi, seniors, commerçants, salariés multi-employeurs ou plus généralement tous ceux n'entrant pas dans le cadre des obligations de l'accord national interprofessionnel et souhaitant améliorer leur couverture maladie complémentaire. L'objectif d'ACTIOM étant de permettre de revenir à



une couverture de soins minimale pour certains ou de proposer des solutions pour obtenir une amélioration du pouvoir d'achat à prestations équivalentes pour ceux qui ont déjà une mutuelle. —

Plus d'infos :
Pour une étude approfondie des rendez-vous personnalisés seront possibles ultérieurement en mairie.

SENIORS pour votre sécurité ayez les bons réflexes

► **Vendredi 5 mai de 15h à 17h**
Salle du Lavoir centre-bourg d'Albigny

Les CCAS des communes d'Albigny-sur-Saône et de Curis-au-Mont-d'Or proposent une information gratuite animée par la Maison de Protection des Familles du Rhône (MPF 69)

Venez nombreux —

Plus d'infos : Rendez-vous sur le site internet de la mairie rubrique CCAS.

Inscription en mairie : 04 78 91 31 38



**IL ÉTAIT UNE FOIS...
DANS MON VILLAGE...
UN GOÛTER CONTÉ
CONTES À RIRE,
CONTES À SOURIRE ...**

► **Mardi 6 juin salle du Lavoir**

Le CCAS organise un après-midi récréatif et invite tous les Albignolais, à participer à une sympathique rencontre animée par Brigitte la conteuse du village.

Venez nombreux, de 14 h 30 à 16 h 30, échanger autour d'un goûter.

Inscription en mairie : 04 78 91 31 38
Entrée libre et gratuite





GARDER LE CAP EN CONTRÔLANT LES DÉPENSES LES FINANCES 2023

Inflation - hausse des coûts de l'énergie et des matières premières - ralentissement de la croissance : c'est dans ce contexte inédit que le Conseil municipal a voté le budget 2023. Un budget ajusté à cette conjoncture, toujours sans augmentation d'impôts et au plus proche de la réalité.

Les considérations conjoncturelles ne doivent pas obérer l'action municipale menée sans relâche depuis juin 2020. Le Budget primitif 2023 reste porteur des volontés fortes qui animent l'équipe municipale et qui s'articulent selon quatre valeurs cardinales :

- **Maintenir un service public de qualité.**
- **Améliorer durablement le cadre de vie.**
- **Poursuivre un programme d'investissement important.**
- **Maîtriser les dépenses de fonctionnement.**

Avril est traditionnellement la période de présentation du **budget primitif** de l'année en cours. Il est soumis pour adoption au vote du Conseil municipal.

Un vote en deux temps :

- Compte administratif de l'année écoulée, section de fonctionnement et d'investissement,
- Budget primitif (prévisionnel de 2023).

L'exercice 2022 s'est terminé avec :

- un **excédent de fonctionnement de 443 068€** (capacité d'auto-financement)
- un **excédent cumulé de 2 048 002€**
- un solde d'exécution de la section d'investissement de + 285 541€
- et des restes à réaliser de 220 713€ (dépenses engagées en 2022 payées en 2023).

Ce compte administratif 2022 est conforme au compte de gestion établi par le comptable du Trésor Public selon le principe de double lecture de la comptabilité publique.

BUDGET PRIMITIF 2023

Il s'articule autour de quatre principes :

1/ La stabilité des taux des taxes locales.

2/ La maîtrise des coûts de fonctionnement pour préserver la capacité d'autofinancement de la commune tout en faisant face aux dépenses supplémentaires liées à l'inflation, à la crise ukrainienne et ses conséquences notamment en matière de hausse des coûts de l'énergie et des matières premières tout en se donnant les moyens de fonctionner dans de bonnes conditions.

3/ Un programme d'investissement constant pour entretenir le patrimoine communal, l'améliorer durablement ainsi que les services aux habitants.

4/ La recherche de financements extérieurs et de solutions innovantes pour optimiser les ressources de la commune.



LE BUDGET PRIMITIF 2023 EST DE :

4 904 465 €

EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

En comparaison au budget d'une famille, cela correspondrait au salaire des parents d'un côté et à toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

2 577 489 €

EN SECTION D'INVESTISSEMENT

Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule...

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe les dépenses liées au fonctionnement courant, dont les charges de personnel, mais aussi les charges à caractère général, les provisions, les dotations aux amortissements ou les intérêts de la dette. Il permet à la collectivité d'assurer le quotidien.

Côté recettes :

Le budget primitif est établi à hauteur de **4 904 465 €** avec :

- un excédent de fonctionnement cumulé de **2 048 002 €**.
- des recettes prévues pour l'année en cours de **2 856 463 €**, dont 1 587 982 € d'impôts et taxes, en augmentation sensible due à la hausse des valeurs locatives, fixée par l'état, d'environ 7%.

En ces temps de crise marqués par la hausse du prix de l'énergie et l'envolée des prix à la consommation, contrairement à de nombreuses communes, **Albigny**, souhaitant protéger le pouvoir d'achat des Albignolais en 2023, **n'augmentera pas le taux des taxes locales** (foncier bâti et non bâti).



Côté dépenses :

Le budget de **4 904 465 €** est à l'équilibre avec :

- un virement à la section d'investissement de 1 813 697 €, permis grâce aux excédents du fonctionnement. Avec ce virement conséquent (37% du budget de fonctionnement) la commune traduit sa volonté de poursuivre une politique d'investissement ambitieuse.
- des charges du personnel : 1 164 165 €. S'il a fallu absorber l'application des différentes mesures décidées par le gouvernement en matière de rémunération et de carrière des agents (dégel du point d'indice, hausse du SMIC, reclassement), cela reste est une bonne nouvelle permettant le maintien d'une politique active de l'employeur pour valoriser les agents et le service public.
- des charges à caractère général à hauteur de 796 006 €, avec ce qu'il faut en retenir :
- la nécessité de juguler, dans un contexte inflationniste, l'augmentation des dépenses de fonctionnement sachant que celles de l'énergie des bâtiments municipaux (gaz, électricité, pellets de chauffage) avoisinent pour la première fois les 100 000 €.
- des compensations financières versées au délégataire Enfance et Petite enfance Léo Lagrange en hausse sur 2023 (de l'ordre de 15%), traduisant la volonté de l'équipe municipale d'accompagner les familles albignolaises dans leur quotidien avec un service étendu (amplitude horaire d'ouverture plus grande pour la crèche, arrivée d'un coordinateur pédagogique à l'école, augmentation de la capacité d'accueil du périscolaire...).
- le maintien du soutien aux syndicats intercommunaux et les subventions aux associations locales : + 20%.
- une subvention plus importante au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), qui devra plus que jamais en 2023 accompagner les Albignolais dans leurs difficultés quotidiennes et un engagement de la Mairie avec l'État sur le dispositif "cantine à 1 Euro". Ce dernier compensant le manque à gagner pour la commune des familles qui ont droit à cette aide selon leur quotient familial (48 000 € de compensation en 2023).

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Virement à la section
d'investissement

1,81 M €

Opérations d'ordre de
transfert entre sections
(amortissements divers)

29 K €

Atténuations de produits

202 K €

Charges de personnel et frais assimilés

1,16 M €



Dépenses imprévues

224 K €

Charges à caractère général

796 K €

Autres charges de gestion
courante

658 K €

Charges financières

11 K €

Charges exceptionnelles

6 K €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Impôts ménages et taxes

2,28 M €

Résultat de fonctionnement
reporté (excédent)

2,05 M €

Atténuations de charges

12 K €

Produits des services

116 K €

Produits exceptionnels

6 K €



Dotations

407 K €

Autres produits de gestion
courante

37 K €

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement recense les dépenses d'équipement ou encore le remboursement du capital de la dette. Les recettes de cette section incluent, entre autres, les subventions versées par l'État, la Région, la Métropole... ainsi que la capacité d'autofinancement lorsque le solde de la section de fonctionnement est excédentaire.

Il est un marqueur de la vitalité de la commune, soutenant ses projets futurs. Cette année il est de l'ordre **2 577 489 €**, en dépenses et en recettes.

Urbanisme et aménagement

Deux projets importants démarrent, au nord de la commune à la gare d'Albigny et au sud rue Richerand pour mieux répartir les services offerts aux habitants.

- Le projet de la rue Richerand consiste en l'achat d'un plateau au RDC du futur immeuble à construire par la LMH, 600 000€ (plateau nu) pour y établir une crèche d'une capacité de 12 à 14 berceaux. Les travaux commenceront en septembre, pour une livraison en 2025. À charge de la commune de finaliser la réalisation de la crèche et de ses berceaux, pour un montant prévisionnel d'environ 300 000€ sur un prochain budget.
- La gare, un projet pour lequel la commune n'a pas la maîtrise d'œuvre, mais qui prend en charge l'aménagement d'un local d'environ 30m² au RDC pour accueillir le bureau annexe de la Police Municipale ainsi que des services municipaux. 80 000€ de budget prévu. La présence de la PM jouant un rôle de sécurisation évidente du secteur.

Sobriété énergétique des bâtiments municipaux et de l'éclairage public

La commune continue de s'engager sur la sobriété énergétique de ses bâtiments.

La mairie a fait "peau neuve" avec l'amélioration de son isolation thermique, des combles et des huisseries et le changement de sa chaudière au gaz par une chaudière à bois. L'espace Henri Saint-Pierre a été rénové dans cette optique.

Le prochain bâtiment à l'étude pour sa rénovation thermique sera celui du groupe scolaire. Une enveloppe cumulée de 350 000 € est prévue pour moderniser les bâtiments et leurs équipements conformément aux normes actuelles. L'éclairage sera revu pour un éclairage moins gourmand et plus confortable.

D'autres opérations d'investissement courantes viennent compléter les dépenses d'investissement :

Côté recettes :

Le reversement de 1 813 697€ de la section de fonctionnement constitue l'apport principal.

D'autres recettes y contribuent, comme le FCTVA pour 80 000€. Le FCTVA est un abondement reversé par l'État à hauteur de 16 % sur les dépenses d'investissement effectuées par la commune sur l'année n-1. L'année 2022 et les dépenses associées à la réalisation de l'EHSP expliquent cette somme conséquente.

Bon à savoir :

- Une demande de subvention auprès de l'État a été faite pour amortir les 600 000€ d'investissement de la crèche rue Richerand pour un montant espéré de 240 000€.
- D'autres recettes comme le solde d'exécution positif de 285 541€ permettent d'équilibrer les dépenses prévues en investissement.

COMMENT ALBIGNY AMORTIT LA HAUSSE DES COÛTS DE L'ÉNERGIE ?

La commune bénéficie déjà des tarifs négociés grâce à son adhésion au Syndicat de Gestion des Énergies de la Région Lyonnaise (SIGERLY), qui nous tient informé des futures fluctuations tarifaires.

Albigny s'engage dans l'extinction de l'éclairage public la nuit entre 23h

et 5h par une phase expérimentale qui va durer jusqu'au 31 décembre et qui, si elle est concluante, sera renouvelée avant adoption définitive.

Le coût actuel de l'éclairage public est d'environ 22 000 € annuel. Avec l'extinction nocturne la commune

espère une économie d'environ la moitié de cette somme.

La commune s'est également engagée dans l'isolation thermique des bâtiments publics avec notamment la rénovation de l'EHSP et de la mairie. Une réflexion est en cours sur le groupe scolaire.



SOPHIE EYMARD

Directrice Générale des Services de la commune

Titulaire d'une expérience confirmée en collectivités dont 20 ans en direction, Sophie Eymard, nouvelle Directrice Générale des

Services, a pris ses fonctions le 9 février. Elle exerçait précédemment à un poste similaire dans une commune voisine.

Avec ce nouveau défi professionnel, Sophie souhaite partager ses compétences, sa polyvalence et ses connaissances avec les élus et le personnel communal afin de piloter et valoriser les projets du mandat et de coordonner les services dans un but commun et en donnant du sens aux actions.

Accompagner le Maire et son équipe dans la prise de décisions en conscience, chercher et proposer des solutions malgré les contraintes, conduire les projets en garantissant la cohérence de l'action municipale, telles sont les motivations de la nouvelle DGS qui

connaît bien les enjeux de territoire du Val de Saône et des Monts d'Or.

“Albigny est une collectivité à taille humaine mais surtout à fort potentiel, avec des élus très investis. J'apprécie travailler au contact direct des enjeux de territoire, me rendre sur le terrain et être au cœur de la vie démocratique locale. Cette proximité alliée à la multitude des thématiques à traiter sont deux leviers essentiels de mon travail au quotidien. Les projets à court et long termes sont nombreux et variés pour une commune périphérique de Lyon où il fait bon vivre.”

Travail, respect, éthique et humilité sont les valeurs portées par Sophie Eymard qui souhaite mettre en avant et impliquer le personnel communal qu'elle a découvert avec plaisir très impliqué et motivé par ses missions. Elle remercie les élus et les agents pour leur accueil chaleureux à son arrivée.

La Mairie lui adresse ses vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions. —

HERLANDER LOURENÇO

Nouveau responsable des services techniques

Depuis le mois de février, l'histoire d'Herlander Lourenço et de la commune d'Albigny a repris. Herlander est Albignolais de naissance, ancien élève de l'école des Frères Voisin et ancien conseiller municipal.

Il est aujourd'hui responsable des services techniques de la commune.

C'est avec enthousiasme qu'il a saisi l'opportunité de rejoindre les rangs des services de sa commune de cœur lorsque l'occasion s'est présentée au départ de Benoît Rebuffat en décembre 2022.

Herlander arrive du lycée Ampère à Lyon où il était responsable de l'entretien des bâtiments depuis quelques mois après avoir passé 18 ans à la maintenance des tunnels de la Métropole.

À Albigny, il encadre trois agents avec lesquels il travaille en confiance. Ses journées sont bien remplies, partagées entre les visites de terrain pour surveiller le bon fonctionnement des infrastructures municipales et l'entretien des espaces verts et son bureau où il gère l'organisation des événements municipaux en partenariat avec les élus et les autres services.

Herlander est marié, papa de deux enfants, il aime le tennis de table et la pêche qu'il pratique régulièrement.

La Mairie lui souhaite la bienvenue au sein des services. —



DUO FIUMINALE

Une vie de musique et de rencontres

Après 20 ans passés au sein de l'ensemble Barbara Furtuna et des centaines de concerts à travers le monde, Maxime Merlandi et Jean-Philippe Guissani, les artistes du duo Fiuminale, se retrouvent pour partager les chants qui ont jalonné leur parcours musical. Chants traditionnels, sacrés et créations personnelles, ils mettent en musique une amitié de plus de 40 ans sans jamais tomber dans la nostalgie. C'est au pied du Capicorsu, dans le Nebbiu où ils ont grandi qu'ils continuent à puiser leur inspiration, nous racontant leur Corse à eux, loin des clichés et des lieux communs. À travers un répertoire choisi, ils égrènent avec passion les sentiments que procure une vie de musique et de rencontres.

Rendez-vous mardi 23 mai à 20h30 à l'Église. Venez nombreux découvrir ou redécouvrir un duo d'exception. Un concert organisé en partenariat avec la mairie d'Albigny. —

Plus d'infos : 04 95 37 64 21

Billetteries :

Sur place à partir de 19 h

En ligne sur : www.fiuminale.com

Ouverture des portes à 20 h - placement libre

Tarif unique 16 € - Gratuit pour les - 12 ans



FÊTE DE LA MUSIQUE 2023

Musique Loisirs Albigny aux commandes



Comme l'an dernier et avec le soutien de la Mairie, MLA sera aux manettes de la fête de la musique du 17 juin prochain.

Si l'édition 2022 avait déjà rassemblé un public nombreux malgré la chaleur, avec une programmation

variée, des bénévoles au top, des musiciens motivés, fiers et heureux de partager ce moment, l'édition 2023 s'annonce aussi comme une belle soirée conviviale et festive.

Rendez-vous au Parc de l'Accueil dès 18 h.

Venez applaudir les groupes Friends, Opération Musique, Les Twins, AMAJ du MLA et les invités des communes voisines. Il y en aura pour tous les goûts ! Buvette et restauration sur place pour passer un bon moment en famille ou entre amis. —

À NOTER

MLA recherche des bénévoles pour l'installation de la fête ou le service à la buvette, si vous souhaitez participer contactez MLA par mail : benevoles@musiquesloisirsalbigny.com

FARID OUNNAS en route vers la ceinture noire 5^e Dan



Farid pratique le karaté depuis l'âge de six ans, briguer sa ceinture noire 5^e Dan est un aboutissement qu'il n'aurait jamais imaginé atteindre quand il a commencé à Roanne. C'est grâce à sa persévérance et à un entraînement régulier, qu'il a progressé régulièrement et fait plusieurs podiums en Championnats de France et d'Europe.

Pour Farid, le karaté est plus qu'un sport, c'est un mode de vie, une passion qu'il partage au KBC depuis cinq ans avec Denis de Marinis, Président et Jean-Jacques Gourrin, Vice-président du club albignolais.

"Je les remercie pour leur confiance et salue aussi mon professeur Bernard Bilicky 9e Dan Expert international, mes partenaires d'entraînement Sébastien Viola, Erik Bonnaud sans oublier Bernard Bilicky et Djemel Bezriche pour tout ce qu'ils m'ont apporté."

Il invite tous ceux qui souhaitent découvrir le karaté à rejoindre le KBC d'Albigny et remercie le Maire et Maryline Saint Cyr, Adjointe au sport, pour le soutien qu'ils apportent au club. —

20^E VIDE-GRENIER du Karaté Boxing Club des Monts d'Or

Le 1^{er} mai, le KBC organise son 20^e vide-greniers, l'occasion de faire de bonnes affaires ou de chiner des objets "vintage".

"Nous sommes prêts pour l'organisation de notre principale manifestation hors cadre sportif et espérons que le soleil, les chineurs et les curieux seront de la partie". souligne Denis de Marinis, Président du KBC. Venez nombreux faire un tour à la recherche d'un coup de cœur, seul ou en famille, les plus jeunes pourront se ruer sur les stands des jouets, certains ados en profiteront pour garnir leur bibliothèque, il y en aura pour toutes les bourses et tous les goûts.

"Venez tôt pour faire de bonnes affaires et trouver la perle rare" précise Jean- Jacques Gourrin, Vice-président du club.

Rendez-vous sur le parking de Villevert de 8 h à 18 h / Entrée gratuite / Buvette et Petite restauration sur place. —



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE Agenda de printemps

- Jusqu'au 3 mai : Découvre l'électronique avec Makey Makey (malle BML).
- Samedi 13 mai : Café-BD à 11 h.
- Samedi 3 juin : Lyon BD prend l'air : la bibliothèque propose un atelier de création d'histoire collaborative avec le scénariste de BD et auteur jeunesse Swann Meralli. À partir de 14h, chacun pourra venir apporter sa contribution à un scénario de BD dans le cadre de "Tous au parc". Un temps pour inventer, imaginer et rêver...La bibliothèque installera également un coin lecture nomade.

- Samedi 24 juin : café-polar à 11 h.

Fermetures exceptionnelles

- Vendredi 19 et samedi 20 mai (Ascension).
- Samedi 15 juillet.
- Du 7 au 27 août.

ÉCOLE LES FRÈRES VOISIN Retour d'études

Madame Massol, enseignante chercheuse à la l'université Lyon 2, maîtresse de conférences, co-responsable de master 2 en sciences cognitives parcours neuropsychologie et neurosciences cliniques a présenté, le 31 janvier dernier, aux parents de l'école Les Frères Voisin, les résultats de la recherche faite l'an dernier sur une centaine d'élèves autour des mécanismes de l'apprentissage de la lecture.



Pourquoi arrivons-nous à lire une phrase même lorsque l'ordre des lettres dans les mots n'a pas été respecté ?

En se penchant sur cette question, une équipe de chercheurs en psychologie cognitive du laboratoire d'Étude des Mécanismes Cognitifs a réalisé son étude pour pister la mise en place du processus cognitif permettant de coder la position des lettres au sein des mots et de mieux comprendre comment se développe le système de lecture chez les enfants

durant les premières années de scolarisation.

Les résultats préliminaires semblent montrer que le développement de ce processus implique le passage d'un codage précis de la position des lettres – nécessaire à une lecture "lettre-à-lettre" permettant d'associer chacune des lettres à leurs sons respectifs – à un codage tolérant à des petites variations sur la position des lettres au sein des mots, permettant de traiter et d'identifier plusieurs lettres en parallèle.

Ces résultats semblent indiquer que les enfants, dès le CE2, commencent à utiliser cette stratégie plus rapide pour accéder aux sens des mots, permettant ainsi une mise en correspondance directe entre le mot écrit et sa signification.

L'observation de tels effets chez les enfants permet de mieux comprendre comment se met en place le système cognitif de la lecture. Au-delà de l'intérêt scientifique, à plus long terme, espérons qu'elle permettra une meilleure connaissance sur le développement des mécanismes cognitifs impliqués dans le



traitement du langage écrit, mais également dans la recherche sur le développement d'outils éducatifs adaptés d'une part pour l'apprentissage de la lecture et d'autre part pour une meilleure prise en charge d'enfants atteints de troubles de la lecture (dyslexie).

Pour mémoire, la plupart des élèves de l'école d'Albigny ont participé à cette étude courant mars/avril 2022 (CP au CM2) et mars 2019 (CP à CE1).

ROMAIN RICHERD NOUVEAU COORDINATEUR PÉDAGOGIQUE

La Municipalité renforce son équipe de la pause méridienne à l'école des Frères Voisin. L'association Léo Lagrange, actuel prestataire sur le périscolaire et le centre de loisirs met à disposition de la commune un animateur qualifié

avec pour rôle de former, conseiller et organiser les vacataires de la pause méridienne dans l'animation de leurs activités. La Municipalité souhaite la bienvenue à Romain Richerd qui a pris ses fonctions le 14 mars. Après une période

d'observation, puis la présentation d'un projet pédagogique, son intervention de soutien pédagogique commencera réellement, le 24 avril prochain.



MURIEL JAMET Nouvelle Présidente du Rammo d'Or



Le Rammo d'Or est un intermédiaire pratique et utile pour les familles qu'il peut aider dans la remise en question de leur mode de garde. C'est un lieu de vie convivial où les enfants s'épanouissent, grandissent en sociabilité et où les professionnels échangent sur les pratiques professionnelles



Adjointe au Maire en charge de la Petite enfance, de la Jeunesse et de la Parentalité, Muriel Jamet est albignoise depuis 22 ans. Maman de quatre enfants, elle s'est à ce titre très investie pendant de nombreuses années auprès des parents d'élèves et anciennement membre du bureau de l'association AgDS. Elle exerce la profession de gestionnaire logistique et pédagogique dans une école culinaire de la région. Muriel a été élue Présidente du Rammo d'Or en fin d'année 2022

par le Conseil d'Administration de l'association composé, d'un élu de chaque commune participante, de parents, d'Assistants maternels membres du relais. Elle succède à Martine Duchenaux.

Le Rammo d'Or est un RPE associatif intercommunal (Relais Petite Enfance), ancien RAM (Relais d'Assistants Maternels), un lieu d'accueil et d'animations, gratuit à disposition des parents d'enfants de moins de six ans et des professionnels de la petite enfance auxquels il offre un cadre de rencontres, d'échanges de pratiques professionnelles, d'animations sous forme d'ateliers mais aussi d'information.

Le RPE est itinérant et couvre les communes d'Albigny-sur-Saône, Curis-au-Mont-d'Or, Poleymieux-au-Mont-d'Or, Saint-Germain-au-Mont-d'Or et Saint-Romain-au-Mont-d'Or. L'association subventionnée par les cinq mairies qui lui mettent des locaux à disposition et également par la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône par le biais d'une convention. —

LE RPE À ALBIGNY C'EST :

Une séance d'éveil le mardi matin de 9 h à 11 h à l'Espace Henri Saint-Pierre.

Les assistants maternels y sont accueillis avec les enfants et les parents pour un temps collectif, des ateliers de motricité et d'éveil sensoriel animés par un intervenant extérieur.

Infos pratiques :

Rammo d'Or :

Bureau de Saint-Germain-au-Mont-d'Or

2, Chemin de Maintenu

OUVERTURES

Hors vacances scolaires

- lundi 13 h 30 à 18 h 30
- mardi 13 h 30 à 15 h 30
- jeudi 13 h 30 à 17 h
- vendredi 13 h 30 à 14 h 30

Pendant les vacances scolaires

- lundi 8 h 30 à 12 h / 13 h à 17 h 30
- mardi 8 h 30 à 12 h / 13 h à 17 h 30
- jeudi 9 h à 12 h / 13 h à 17 h 30
- vendredi 8 h 30 à 12 h

Mylène Chaniol responsable du Rammo d'Or :

04 28 29 55 02

rammo-d-or.com

rammodor69@gmail.com

11

**ASSISTANTS MATERNELS
EXERCENT SUR LA
COMMUNE D'ALBIGNY**

Trouvez le vôtre en vous connectant sur : rammo-d-or.com ou monenfant.fr

TRAVAUX DES QUAIS DE LA GARE Les gares de l'axe Mâcon-Lyon se transforment



Afin de permettre une desserte des gares par des trains plus longs, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a confié à SNCF Gares & Connexions des travaux d'allongement des quais sur plusieurs gares du Val de Saône, dont celle d'Albigny-Neuville. Des travaux auxquels seront associés des travaux d'amélioration du confort d'accès et des espaces d'attente.

Ces travaux se déroulant majoritairement de nuit afin de maintenir la circulation ferroviaire en journée :

- allongement des quais voies A et B/C pour une longueur utile de 162 m,
- remise en état du passage souterrain,
- réhausse des quais desservant les voies B et D. ■■

AMÉNAGEMENTS PARKING DU CÈDRE

Portée par la Métropole, les travaux de rénovation de la descente du parking du Cèdre sont terminés. Ils améliorent le cadre de vie du centre bourg en redonnant de la place aux piétons et à la végétalisation avec cette zone de rencontre limitée à 20 km/h.

La voie devient à sens unique pour les véhicules dans le sens de la descente leur permettant de sortir du parking (ce n'est pas une voie de circulation d'où la limitation de vitesse pour des raisons évidentes de sécurité). L'éclairage public a été remplacé par des ampoules à LED moins énergivores. Des îlots de végétalisation ont été créés et l'évacuation des eaux pluviales a été gérée par l'installation de filtres d'infiltration qui vont permettre de ne pas rejeter toutes les eaux de pluie au tout à l'égout. ■■



VALORISATION DES DÉCHETS VERTS

Réglementation du brûlage

SANCTION

En cas de non-respect d'un RSD, une contravention de

450 €

peut-être appliquée pour un particulier (article 131-13 du code pénal).

Le brûlage à l'air libre de végétaux fortement émetteurs de polluants contribue à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves, c'est pourquoi il est important de valoriser ses déchets verts.

Dans le Rhône, deux arrêtés préfectoraux réglementent le brûlage à l'air libre des déchets verts et si cette opération est interdite des dérogations peuvent être accordées à titre très exceptionnel.

POUR LES PARTICULIERS

Il est interdit d'incinérer à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel des déchets verts, des végétaux coupés ou sur pieds issus de l'entretien des jardins privés ou des espaces publics.

Avant de penser à brûler, pensez à valoriser vos déchets en les apportant à la **déchetterie la plus proche - Neuville Genay ou Rillieux-la-Pape**.

DÉROGATION

Elle doit être demandée auprès de la Direction Départementale des Territoires mais uniquement pour

l'une des raisons suivantes :

- Enjeux sanitaires constatés (organismes nuisibles, plantes invasives).
- Accessibilité difficile (enclavement, contrainte topographique).

Formulaire de dérogation disponible sur demande : **ddt-brulage@rhone.gouv.fr** (Réponse sous 21 jours)

Si la dérogation vous est accordée, assurez-vous d'être hors épisode de pollution (consultez le site : **www.atmo-auvergnerrhonealpes.fr**). Informez la mairie avant de procéder au brûlage et sécurisez et les biens et les personnes.

Attention aux sanctions encourues, en cas de non-respect de la réglementation !

NUISANCES SONORES DE PRINTEMPS

Règles de bon voisinage

La Mairie rappelle aux habitants que les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés occasionnellement à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, susceptibles de déranger le voisinage, sont strictement réglementés par l'arrêté : 99 16667

du 19 avril 1999 et de ce fait, ne **sont autorisés qu'aux horaires suivants :**

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h **UNIQUEMENT.**

Merci de respecter strictement ces horaires !



LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

Vigilance accrue recommandée



Comme vous le savez l'ambrosie, qui fleurit de juillet à octobre, est une plante très allergisante dont le pollen peut avoir un fort impact sur la santé et engendrer des rhinites, des irritations des yeux et de l'asthme parfois sévère. La gêne dans la vie courante est réelle et peut aller jusqu'à l'arrêt de travail et l'hospitalisation pour les personnes fragiles.



Renforçons nos efforts collectifs pour s'en débarrasser !

Présente dans nos jardins et sur les terrains même peu végétalisés, l'ambrosie doit être impérativement détruite avant sa floraison et au plus tard avant le 1^{er} août. Les moyens de lutte mécanique (arrachage...) sont à privilégier aux moyens chimiques peu compatibles avec la préservation de l'environnement. ■■

BON À SAVOIR

Les services techniques de la commune prennent en charge l'arrachage de l'ambrosie sur le domaine public.

Collecte des déchets verts 2023

ALBIGNY-SUR-SAÔNE

PARKING RUE JEAN CHIRAT
en face du parc de l'Accueil
les samedis
9 h 30 à 12 h 30
et 13 h 30 à 16 h 30

Albigny-sur-Saône	Quincieux	Couvzon-au-Mont d'Or
Parking rue Jean Chirat en face du parc de l'Accueil	Parking du boulodrome	Parking du stade croisement rue Gabriel Péri et rue Jean-Baptiste Anjoly

29-avr.		x	x
6-mai	x		
13-mai		x	x
20-mai	x		
27-mai		x	x
3-juin	x		

SEULS LES DÉCHETS VÉGÉTAUX SONT ACCEPTÉS :
Tonte de pelouse, taille de haies, branchages, feuilles mortes.

Accès gratuit et réservé aux particuliers résidant sur le territoire de la Métropole de Lyon. Les fourgons, bennes et véhicules à plateau sont interdits.

Je peux composter
chez moi (ou) en filière

En apportant mes déchets verts en **déchèterie** ou dans un point de **collecte des déchets verts**

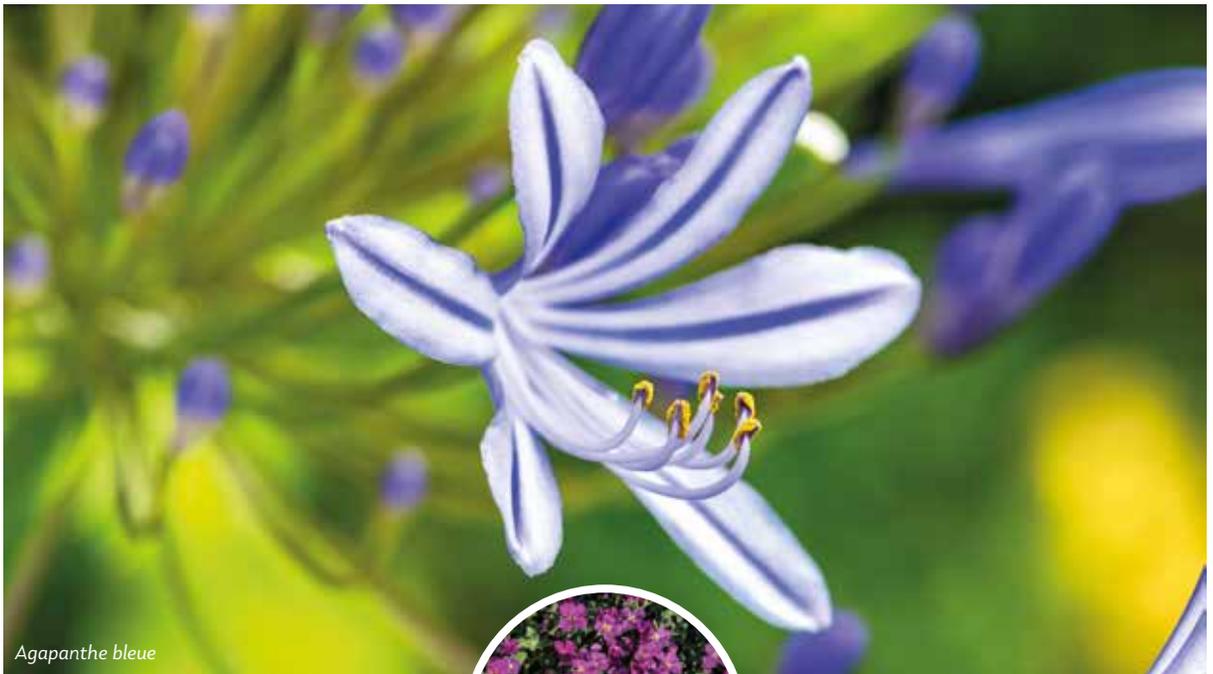
MÉTROPOLE
GRAND LYON

grandlyon.com/dechetsverts

LE PRINTEMPS EST LÀ Pensez à planter des vivaces dans votre jardin

Les plantes vivaces sont des plantes pérennes qui repoussent d'elles-mêmes tous les ans pendant plusieurs années. Avec un bon entretien elles se développeront, vous offriront une belle et abondante floraison colorée et un feuillage vert chaque année.

Sélectionnez vos vivaces en fonction de vos goûts et de vos couleurs préférées, la palette est grande pour dessiner et agencer votre espace jardin ou votre balcon à votre goût.



Agapanthe bleue



La plantation des plantes vivaces est à la portée de tous et peut se faire à tout moment, excepté, bien évidemment pendant les périodes de gel ou de sécheresse intense. Pour assurer une perspective à votre massif n'hésitez pas à mélanger les espèces, à planter les sujets qui prennent de la hauteur à l'arrière du massif et les plus petits à l'avant. Il existe une grande diversité de vivaces, choisissez-les en fonction de l'emplacement de plantation retenu, des périodes de floraisons souhaitées, de leurs tailles adultes, de leurs couleurs, feuillages...

Leur entretien est simple, bien établies dans votre jardin elles sauront puiser dans leurs ressources via leur système racinaire pour bien s'ancrer dans le sol.

Pensez à les arroser abondamment lors de la plantation.

Plus durables que les plantes annuelles et ne nécessitant pas d'être remplacées chaque année, les vivaces sont économiques et bénéfiques pour l'environnement puisqu'elles **consomment moins d'eau que les plantes annuelles.** —

QUELQUES BELLES ESPÈCES À SÉLECTIONNER :

Aubriète - Absinthe - Agapanthe bleue - Crucianelle rose.



Recette du
chef de la
Vie en Rose



VELOUTÉ AUX LENTILLES

Recette de Cédric Dubouis

Ingrédients pour 4 personnes :

- 1 carotte moyenne
- 1 oignon
- 1 brin de thym
- 200 gr de lentilles
- ½ cuillère à soupe de crème liquide
- sel
- poivre
- huile d'olive
- eau

Préparation :

Faire revenir dans une casserole, l'huile d'olive, la carotte et l'oignon coupés en petits dés sans coloration.

Ajouter les lentilles, le thym et 1,5 fois le volume d'eau froide.

Cuire 20 mn à feu doux avec un couvercle, ajouter de l'eau si besoin et assaisonner en fin de cuisson.

Mixer le tout avec la crème.

Porter à ébullition.

Server et déguster.

Le petit plus pour cette recette :

Vous pouvez accompagner ce velouté d'escargots, de saumon fumé, de parmesan ou d'herbes aromatiques... Selon vos goûts et vos envies ! Bon appétit ! —

Plus d'infos :

La Vie en Rose

15 quai du général de Gaulle

04 78 29 24 65

UNIS POUR ALBIGNY

Savoir lever la tête et se projeter vers l'horizon !

Comme toutes les collectivités, nous subissons depuis trois ans une succession de crises aux multiples formes et aux conséquences brutales et souvent imprévisibles...

Mais dans les moments difficiles "pour arriver à bon port, il nous faut naviguer tantôt à vent arrière, tantôt à contrevent mais naviguer il nous faut, et non dériver, ni rester à l'ancre."

Il convient donc dans ce contexte inédit de ne pas céder à la facilité de l'immobilisme, suspendre nos projets, ou encore rogner sur la qualité et l'étendue de nos actions.

Car ce que vous attendez de nous, c'est que nous tenions la barre pour ne pas dériver et que nous gardions le cap !

C'est ce que nous faisons, travaillant sans relâche dans l'intérêt général, pour répondre aux besoins des albignolais grâce à une gestion responsable, sobre et équitable telle que nous la menons depuis trois ans.

Vous savez pouvoir compter sur nous, et nous vous remercions pour vos témoignages de soutien quotidien !

L'équipe UPA

ALBIGNY POUR TOUS

Nous avons échappé aux coupures électriques cet hiver. RTE nous explique que c'est en grande partie grâce à la baisse de la consommation d'électricité des Français (-9 % hors effet météo par rapport à 2014-2019). Toutefois, cette tension sur l'électricité va conduire à une hausse importante de la facture pour les collectivités. Dans ce contexte, nous souhaitons souligner le vote à l'unanimité en conseil municipal de mars pour soutenir la demande du SIGERLy auprès de l'état de disposer d'un tarif réglementé pour les collectivités. Cela nous rappelle le rôle structurant de l'action publique et les risques liés à l'évolution très fluctuante du prix du marché de l'énergie et les effets négatifs de l'ouverture à la concurrence. Par ailleurs, nous saluons également la mise en place d'une coupure nocturne de l'éclairage public (23h-5h) à partir d'avril qui contribuera à la réduction de la facture mais aussi à la diminution de la pollution lumineuse. Toutefois, nous déplorons que cette action n'ait pu être mise en place avant cet hiver comme nous le demandions depuis le début du mandat et ce par manque d'anticipation de la mairie. Et beaucoup d'autres sujets doivent encore être anticipés.

ALBIGNY ENSEMBLE AUTREMENT

VIVE LE PRINTEMPS !

Une belle période s'ouvre à nous, depuis le lundi 20 mars, les rayons de notre cher soleil, les températures qui grimpent à nouveau, les fleurs qui éclosent et bien d'autres observations concrètes, des signes que le printemps est bien là, entraînant une remontée du morale, pour ceux qui l'avaient un peu vu s'éloigner dans la période hivernale.

Nous faisant oublier temporairement ce message qui occupe notre quotidien, sur le dérèglement de la planète et autres, une réalité pesante et observable sur d'autres périodes de l'année...

Après la traversée de la dure période portée par cette pandémie mondiale, qui a pris beaucoup de notre énergie sur plusieurs années, un relâchement peut se comprendre dans cette saison souvent assimilée à la renaissance, mais restons vigilent tout de même, car le printemps c'est aussi le retour des nuisibles qui apparaissent à mesure que l'air se réchauffe, certains pouvant être dangereux pour notre santé.

Vigilance aussi sur un mal, que l'on ne peut rattacher à aucune de ces situations ; "le manque de bénévoles", réagissons pour le bien de tous, pourquoi pas sur cette période propice du printemps ?

agenda

MAI

Espace Henri Saint-Pierre

Jusqu'au 21

8^e Biennale d'Art contemporain en Val de Saône

Église d'Albigny

Mardi 23

Concert de Fiuminale, chants corses
20h30

Espace Henri Saint-Pierre

Samedi 27

Salon de l'écologie / À partir de 14h

JUIN

Parc de l'Accueil

Samedi 3

Tous au Parc "Les Olympiadalbigny"

Samedi 17

Fête de la musique / 18h

JUILLET / AOÛT / SEPTEMBRE

Espace Henri Saint-Pierre

Samedi 1^{er} juillet

Orchestre Lunae / 20h

Parc de l'Accueil

Samedi 26 août

Ciné en plein air / 20h30

Samedi 9 septembre

Forum des Associations / Dès 9h



REVUE D'INFORMATION MUNICIPALE

Tirage 1 500 exemplaires • Diffusion gratuite • Directeur-gérant de la publication Yves Chipier, Maire • Rédacteur en chef Gilbert Convard • Commission Communication David Entibi, Séverine Dessalces, Georgette Fondjo, Thierry Goyet, Camille Peyrache • Documentation - diffusion Mairie d'Albigny sur Saône • Création - rédaction - mise en page - impression Pagina Communication • Magazine imprimé par un imprimeur certifié "imprim'vert", label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées et 14001 protection de l'environnement. Impression sur un papier issu d'usines ISO 14001 respectant les règles de la gestion forestière durable.

mémo médical

GROUPE MÉDICAL
6, Esplanade D. Sarrabat

MÉDECINS

Dr Chloé LADOUS

Sur rendez-vous : 04 78 91 58 34

Dr Catherine BERNARD DE VILLENEUVE

Sur rendez-vous : 04 78 91 70 39

Dr Emmanuel GÉROUDET

Sur rendez-vous : 04 72 02 70 77

Dr Cyrielle VOILLEMONT

Sur rendez-vous : 04 78 91 70 39

ORTHOPHONISTES

Françoise ROCHER, Mélanie COLIN, Émilie CORSANI

Sur rendez-vous : 04 78 98 28 30

INFIRMIERS

Annick SALIGNAT, Marie MICHEL, Noémie LAGNEL et Claire WIOLAND

Soins à domicile et permanences :
04 78 91 61 07

MASSEURS/RINÉSITHÉRAPEUTES

Jérémie DAGUENET, Nadia ZOELLER

Groupe médical

Sur rendez-vous 04 78 91 70 49

Blandine SALLÉ

2, Chemin de Tremblay

Sur rendez-vous 06 78 28 14 19

GROUPE MÉDICAL

8, Esplanade D. Sarrabat

SAGE-FEMME

Sandrine LYONS BURSI

Sur rendez-vous : 04 78 98 20 64 /
06 78 27 38 81

OSTÉOPATHE

Francis NYOCK

Sur rendez-vous : 09 81 01 72 69

PSYCHOLOGUES

Marie-Thérèse BALAIS

Groupe médical

Sur rendez-vous : 07 68 46 36 32

Ludovic ISSARTEL

Atelier des possibles place Verdun

06 83 84 18 69

psychologue.issartel@gmail.com

PODOLOGUE PÉDICURE

Corinne DESPERT

2, Place Verdun

04 78 27 03 17

PHARMACIE DES 2 RIVES

13, Rue Germain

04 78 91 45 09

pharmaciades2rives@gmail.com